



**Fédération des Conseils de Parents d'élèves des Ecoles Publiques du Gers
Conseil Local de L'Isle Jourdain**

**COMPTE RENDU DU 2ème CONSEIL D'ECOLE
JEAN de LA FONTAINE
22 mars 2013**

Présents :

Enseignants : Armelle HUITRIC (directrice), Florence NOURY, Linda SPRINGAEL, Catherine VANTHOURNOUT et Françoise DUCAMIN

Excusée : Ingrid CAUSSE

Représentants du CLAE : Nadège BARTHES (directrice)

Représentants de la Mairie : Evelyne LOMBARD

Représentants des parents d'élèves FCPE : Thierry CHARLEUX, Nadia MOUSSA, Stéphanie CASTET, Anne COLLONGUES, Anne-Sophie EL FILALI, Marie MOUREU, Eric CARTRON

Excusés : Léa DANDOIS

Projet d'école :

Un projet d'école a été élaboré pour la période 2010/2014 :

« Une Place pour chaque Elève à l'école Jean de La Fontaine »

Actions engagées: aménagement de la cour

Les terrasses du jardin et le circuit vélo ont été réalisées l'année passée, nous souhaiterions un partenariat avec les parents pour nous aider à encadrer les activités de jardinage.

Nous envisageons cette année un projet autour de la construction d'une cabane bois, terre, paille. Quelques parents nous ont fait part de leur intérêt pour ce projet et leur envie d'y participer, nous organiserons une réunion ouverte aux parents intéressés.

Nous avons demandé à la mairie l'installation d'un panneau de bois sous le préau pour réaliser une piste graphique, nous renouvelons notre demande. Le panneau a été récupéré dans la classe de Florence il ne reste plus qu'à l'accrocher.

Activités et sorties :

« Un film pour tous » organisé par Ciné 32,

Les élèves de PS et MS iront voir « gros pois et petit point. » le 2 avril

Les GS : « La Belle et la Bête » le 11 avril.

Les élèves des classes de Françoise Catherine, Florence et Armelle bénéficieront d'un spectacle de théâtre dans le cadre de « Théâtre Jeune Public » organisé par la FALEP, « le voleur de papillons » mardi 28 mars.

Les classes d'Ingrid, Florence, Françoise et Catherine iront au jardin des Martel.

La classe d'Armelle ira visiter une grotte préhistorique.

Toutes les classes ont participé le 15 mars au carnaval gascon.



**Fédération des Conseils de Parents d'élèves des Ecoles Publiques du Gers
Conseil Local de L'Isle Jourdain**

Ouverture d'une sixième classe :

A la rentrée prochaine 147 élèves sont prévus à JDF, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a décidé d'ouvrir une 6ème classe, les effectifs sont en constante augmentation comme la population de l'Isle Jourdain.

Classe bilingue à Anne Frank :

Aujourd'hui une réunion s'est tenue à la Mairie avec l'IEN, il a été décidé que l'enseignement bilingue serait proposé aux élèves de l'école Anne Frank aujourd'hui en ps, une réunion d'information ouverte à tous les parents aura lieu vendredi 29 mars à 18h à l'école Anne Frank.

Rythmes scolaires :

La mairie a décidé de passer à la rentrée à la semaine à 4,5 jours.

Nous avons envoyé notre proposition d'organisation scolaire :

8h45-11h45 tous les matins et 13h45-16h tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis après midi.

L'APC s'organisant pour les élèves de moyenne et grande section ne faisant pas la sieste, 3X20mn après 11h45 les lundis, mardis et jeudis.

La mairie nous a demandé notre avis sur la possibilité de reporter les cours du vendredi 10 mai (lendemain de l'ascension) par deux mercredis matins les 15 et 22 mai pour tester la nouvelle semaine scolaire à 4,5 jours. Nous avons répondu défavorablement, nous pourrions comprendre l'intérêt de ce report si les semaines du 15 et du 22 mai nous avions les horaires prévus l'an prochain, la demande au DASEN a été faite par la mairie, nous attendons sa réponse.

Questions des parents d'élèves à l'équipe enseignante :

Temps CLAE : Une maman qui n'a pas l'habitude d'utiliser le CLAE a récupéré un soir son enfant, alors qu'elle ne connaissait pas les personnels CLAE qui devaient eux-mêmes ne pas connaître la maman. La maman n'a pas été questionnée, et donc s'interroge sur les précautions qui sont prises pour vérifier que les personnes qui récupèrent les enfants sont légitimes à le faire. Plusieurs cas de cette nature ont été signalés

Nadège la directrice du CLAE, s'est déclarée très surprise de la question et assure que son équipe est très vigilante et connaît les parents venant chercher les enfants. Nous demandons si un cahier d'émargement pourrait être mis en place permettant aux parents de signer lorsqu'ils récupèrent leur enfant. Thierry Charleux propose de consulter les autres écoles pour voir si ce point a été également soulevé, en mesurer l'importance et réfléchir à des solutions avec le CLAE et la mairie.

Facturation des repas quand les familles ne sont pas Lisloises : peut-on rappeler pourquoi les tarifs du CLAE/CLSH sont indexés sur le QF et non pour les repas ?

Les tarifs du CLAE/CLSH sont indexés sur le quotient familial car c'est une condition imposée par la CAF qui est un partenaire de la ville pour leur financement. Concernant la cantine, les Lislois payant des impôts locaux, ils bénéficient de tarifs inférieurs par rapport aux extérieurs.

Les informations selon lesquelles les taux d'encadrements pour le CLAE vont être modifiés sont-elles correctes ? Si oui que compte faire la mairie ?

La mairie dispose d'un animateur pour 10 enfants. Il est question de passer à 1 animateur pour 14 enfants. La CAF ne s'est pas positionnée quant au montant de son soutien financier.

Propreté des sanitaires : en primaire une maman a témoigné de problèmes d'hygiène sur les sanitaires extérieurs ; peut-on rappeler la fréquence de nettoyage des sanitaires sur l'école JdlF ?

Les toilettes du CLAE sont nettoyées deux fois par jour (une fois le soir après la fermeture et une fois le matin après l'accueil de 7h30 à 8h30), celles de la maternelle une fois par jour l'après-midi à la fermeture. Il arrive que cela soit fait le midi si détection de problème.

Les menus établis semblent ne pas être systématiquement suivis ; peut-on rappeler quelles sont les règles que doit respecter le prestataire en terme de respect de la planification des menus ?

Les changements de menus établis sont liés aux aléas rencontrés par la mairie avec le fournisseur. Si celui-ci ne peut pas livrer, la mairie doit trouver un autre fournisseur d'où les changements possibles.

Peut-on avoir la confirmation des mercredis travaillés pour rattraper les jours non travaillés de la Toussaint ? Par ailleurs est-ce que le 10 mai est travaillé ou non ?

Les jours travaillés pour récupération de la Toussaint seront le mercredi 3 avril et le vendredi 5 juillet.

Le 10 mai sera un jour travaillé, l'école sera donc ouverte.

Ouverture de la 6^{ème} classe : comment va être résolu le problème de manque de place pour les dortoirs ?

Il n'y a pas assez de places de sieste pour accueillir les PS (et les MS qui dorment encore), il faudra que nous utilisions la petite salle de motricité comme dortoir l'an prochain. Cette salle donne sur la cour de l'école Lucie Aubrac (portes vitrées, porte à double battant), l'école demande à la mairie s'il serait possible d'installer une barrière pour que les élèves de l'élémentaire ne jouent pas contre la salle, les bruits aériens de la cour occasionnant déjà beaucoup de nuisances. Elle demande également un aménagement dans la salle elle-même pour occulter la lumière. Il faudra également repenser l'organisation des ATSEM tournant sur les différents dortoirs.

Avec les nouveaux horaires prévisionnels (arrêt à 16h, à confirmer), comment va être géré le goûter ?

Si les nouveaux horaires prévisionnels s'avéraient confirmés (prise en charge des élèves par la mairie après 16h), l'école ne pourrait plus prendre en charge le goûter collectif des enfants. L'équipe enseignante propose donc que chaque enfant vienne avec son goûter individuel dans son sac qu'il prendrait après 16h. Ceci est à voir avec le CLAE.

Des parents ayant constaté que les récréations étaient à l'occasion le lieu de « petits bobos » pour des enfants, est-il possible de rappeler comment la cour de l'école est surveillée ?

Armelle, la directrice, répond que JdlF est la seule école sur la ville où les enseignants ne font pas de pause. Sauf exception, les récréations sont échelonnées : deux classes sortent à 10h et trois autres classes sortent à 10h30. Tous les enseignants sortent et se partagent la cour pour en surveiller tous les côtés. La surveillance est donc déjà à son maximum.

Peut-on confirmer que le port des écharpes est interdit dans le règlement de l'école ?

Le règlement est affiché sur le panneau à côté de la classe de la directrice, vous pouvez y lire que le port d'écharpe étant dangereux il est interdit. Depuis l'ouverture de l'école cette interdiction est inscrite dans le règlement de l'école.

Kermesse d'école : les parents seraient motivés pour reconduire cette année encore cette manifestation ; peut-on avoir l'accord des enseignants et fixer une date ?

L'équipe enseignante confirme son accord d'organiser la kermesse avec les parents. Une date est fixée : le samedi 29 juin.

Poubelles et ramassage : serait-il possible que les poubelles soient retirées après ramassage ? Le 18 mars on a pu constater que les poubelles étaient à nouveau sur le trottoir à la sortie le soir et les poussettes étaient obligées de passer sur la zone d'arrêt du bus.

La mairie répond qu'un rappel a été fait aux agents concernant ce point.

Peut-on rappeler les horaires de la Police Municipale relatifs à la surveillance le matin ?

L'employé de la police municipale doit être présent à 8h30 sur le parking. Le dernier a été muté sur une autre ville. La ville est donc en sous-effectif (2/3). Au jour du CE, la mairie était en phase de recrutement pour une nouvelle personne devant arriver sous peu début mai.

L'interphone ne fonctionnait pas le 18 mars au matin ; quel est l'état de cet interphone ?

Réponse : la mairie répond qu'une pièce avait été commandée mais que lors de son installation elle s'est avérée être défectueuse. Une nouvelle pièce a été commandée. La mairie rappelle le coût de la pièce pour information : 1000 euros.